

Mise à disposition du Document d'enregistrement universel

Paris, le 6 mars 2020

Natixis informe le public que le Document d'enregistrement universel 2019 a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 6 mars 2020 sous le n° D.20-0108.

Le Document d'enregistrement universel 2019 intègre le rapport financier annuel 2019 et le rapport sur le gouvernement d'entreprise 2019.

Le Document d'enregistrement universel 2019 peut être consulté dans l'espace Communication Financière du site Internet de la Société (www.natixis.com > Investisseurs et actionnaires > Données et publications financières > Documents d'enregistrement universel / Documents de référence et Pilier III) ainsi que sur le site Internet de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org).